



ZONE DE DISTRIBUTION : RESEAU SOURCE RUPT-AUX-NONAINS

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
SOURCE DE RUPT. L'eau qui l'alimente est
d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 6122
personnes sur 19 communes
(AULNOIS-EN-PERTHOIS, BAUDONVILLIERS,
BAZINCOURT-SUR-SAULX, BOUCHON-SUR-SAULX
(LE), BRAUVILLIERS, COUSANCES-LES-FORGES,
DAMMARIE-SUR-SAULX, FOUCHERES-AUX-BOIS,
JUVIGNY-EN-PERTHOIS, LAVINCOURT, MAULAN,
MENIL-SUR-SAULX, MONTPLONNE, MORLEY,
NANT-LE-PETIT, NARCY, RUPT-AUX-NONAINS,
SAVONNIERES-EN-PERTHOIS, SOMMELONNE,
STAINVILLE). Le responsable des installations est :
« SYNDICAT DES EAUX SUD MEUSE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
SYNDICAT DES EAUX SUD MEUSE » qui assure
l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **32**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **23,6 mg/L**
Valeur maxi : **28 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **188**
Valeur maxi : **0,059 microgramme/L**
(métaaldéhyde)

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager
un apport complémentaire en fluor, il convient de
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,11 mg/L**
Valeur maxi : **0,11 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **31 °f**
Valeur maxi : **31,5 °f**

Quelques conseils



ENTRETIEN
Pour les usages courants, l'eau du
robinet ne nécessite pas de
traitement complémentaire. Si vous
possédez un système de traitement
de l'eau, entretenez-le
régulièrement.



ABSENCE
Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.



RESEAU PRIVÉ
Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.



SÈCHERESSE
En période de sécheresse, limitez
autant que possible votre utilisation
de l'eau du robinet pour les usages
autres qu'alimentaires et d'hygiène
corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 04/02/2025

UDI 055001261

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.